



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés liées à la plate-forme Parcoursup

Question écrite n° 42793

Texte de la question

M. Fabien Di Filippo alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les difficultés rencontrées par de nombreux lycéens et étudiants en raison de la plate-forme Parcoursup. Un sondage du *Figaro étudiant* de janvier 2020 a révélé que 62 % des jeunes étaient « stressés » par Parcoursup. 47 % se disaient « inquiets » et 31 % se sentaient « perdus ». Cette plate-forme pose en effet de nombreux problèmes. Tout d'abord, les élèves n'ayant plus la possibilité de hiérarchiser leurs demandes, ils se retrouvent contraints de démultiplier leurs vœux pour maximiser leur chance d'être acceptés dans un établissement. De plus en plus de bacheliers inscrivent jusqu'à 40 ou 50 options - qui bien souvent ne les intéressent pas - pour faire face aux effets aléatoires des algorithmes. Avec ce système inflationniste des vœux et des options, des files d'attente se créent partout, ce qui allonge les délais de réponse et engendre beaucoup d'angoisse et d'incertitudes face à l'avenir. Pour mettre fin à cette situation et se laisser du temps pour les nombreuses tâches administratives à accomplir, des candidats finissent donc par effectuer un choix par dépit et par s'inscrire dans une formation qui leur déplaît. D'autres décident également de partir faire leurs études à l'étranger. Certaines universités utilisent même les dysfonctionnements de Parcoursup pour attirer les étudiants français et faire de la publicité pour les cursus de formation qu'elles proposent, en leur suggérant d'« arrêter d'attendre sur Parcoursup et de les rejoindre » ! De plus, l'opacité des critères de sélection introduit une part de hasard inacceptable et un profond sentiment d'injustice, certains élèves étant refusés dans des établissements dans lesquels des élèves ayant une moins bonne moyenne générale qu'eux sont acceptés. Des lycéens se retrouvent disqualifiés en raison d'options qu'ils ont pu choisir sans savoir à quoi cela allait aboutir et doivent pour certains renoncer à ce qui était pour eux une vocation en fonction de laquelle ils avaient construit leur parcours. Les difficultés posées par Parcoursup ne peuvent donc pas être décorrélées de l'échec de la réforme du lycée général qui, en introduisant tant d'options, inégalement accessibles selon la situation géographique des établissements, a mis fin à des filières très lisibles qui permettaient aux jeunes de savoir où leurs choix les menaient et créé des inégalités selon les lycées. Avec les jeux d'options et de combinaisons d'options, le cursus étudiant de beaucoup des jeunes, notamment les plus méritants, se retrouve ainsi gâché car soumis à des algorithmes qui ne prennent pas suffisamment en compte leurs compétences et leurs souhaits véritables. Au 16 juillet 2021, 91 000 candidats restaient sans proposition d'admission. Sur environ 635 000 lycéens scolarisés en France, 22 000 avaient quitté la plateforme « avant de recevoir une proposition d'admission ». Les professeurs sont parfois tout aussi perdus que les lycéens, manquant de visibilité sur les critères de sélection retenus par le supérieur et n'ayant de ce fait pas la possibilité d'orienter et de conseiller au mieux leurs élèves pour qu'ils accèdent au cursus universitaire qui leur convient. De plus, le remplacement des épreuves d'évaluation communes de première et de terminale du baccalauréat par des notes obtenues en contrôle continu les oblige parfois à mettre en place de nouveaux protocoles de notation uniquement afin de ne pas défavoriser leurs élèves sur Parcoursup. Ces atteintes au système éducatif et au travail des enseignants touchent la jeunesse et mettent en danger la qualité de sa formation. Concernant les spécialités, de nombreux professeurs regrettent que les informations délivrées à leur sujet soient insuffisantes pour permettre aux élèves de les choisir de façon éclairée et avec la conscience de l'importance de cette décision pour leur avenir. De plus, le système de notation de ces options peut pénaliser les élèves méritants et même les dissuader de s'y inscrire. Enfin, le fait que certaines spécialités ne soient pas présentes dans certains établissements peut constituer un obstacle pour l'accès des jeunes à certains cursus

dans le supérieur, ce qui est injuste et inacceptable. Il lui demande quelles mesures d'urgence il compte prendre afin de permettre aux jeunes d'aborder sereinement leurs études supérieures et de pouvoir choisir leur avenir professionnel en fonction de leurs capacités et de leurs désirs véritables.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Di Filippo](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42793

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8528

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)